Office national de l'énergie
National Energy Board

Info-Énergie

Juillet 2011

Commerce de l'énergie

Le Canada est doté d'abondantes ressources énergétiques. Il possède suffisamment de pétrole brut, de produits pétroliers, d'électricité, de gaz naturel et de liquides de gaz naturel (LGN) pour répondre à la demande intérieure et exporter ses surplus.

Le Canada exporte un volume important d'énergie et cela génère des recettes pour le pays. Voici quelques faits intéressants sur le commerce de l'énergie au Canada.

Exportations canadiennes d'énergie

En 2010 :

- Les exportations canadiennes de marchandises étaient évaluées au total à 405 milliards de dollars, les exportations[1] d'énergie comptant pour 94 milliards de dollars, soit 23 % du total des exportations de marchandises (figure 1)[2].
- Le secteur énergétique représentait en 2010 environ 6,7 % du produit intérieur brut du Canada[3].
- La baisse des prix et la récession en Amérique du Nord ont eu pour effet de faire reculer l'énergie du premier rang qu'elle occupait en 2008 au second rang (figure 2).

1 Sont inclus le pétrole brut, le gaz naturel, le charbon et d'autres substances bitumineuses, le pétrole et les produits du charbon ainsi que l'électricité.
2 Statistique Canada (valeurs en dollars courants)
3 Statistique Canada

Figure 1 : Exportations de produits énergétiques par rapport à l'ensemble des marchandises exportées

Source : Statistique Canada

Figure 2 : Principales marchandises exportées

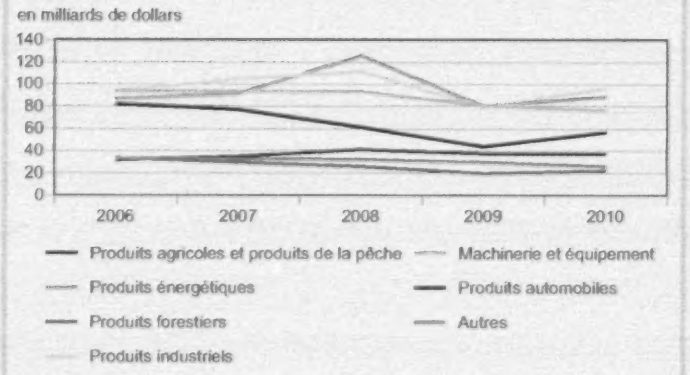

Source : Statistique Canada

ISSN 1925-2714

Canada

Importations canadiennes d'énergie

En 2010 :

- Les importations canadiennes de marchandises (soit la somme des éléments de la figure 3) étaient évaluées à 413 milliards de dollars, et les importations d'énergie à 40 milliards de dollars, soit environ 10 % du total des importations de marchandises (figure 3)[4].
- Les importations de marchandises des États-Unis se chiffraient à 203 milliards de dollars, soit environ 50 % du total des importations de marchandises[5].
- Les importations d'énergie des États-Unis étaient évaluées à 12 milliards de dollars, soit 30 % du total des importations d'énergie[6].
- Le Canada importe de l'énergie dans certaines régions parce que l'offre intérieure n'est pas accessible ou qu'elle est plus coûteuse.

Principales sources d'énergie exportées du Canada

- En 2009, le gaz naturel dominait les exportations canadiennes d'énergie en termes de volume, suivi du pétrole brut, des produits pétroliers raffinés, des LGN et de l'électricité primaire.
- Le gaz naturel a été de tout temps la principale source d'énergie exportée du Canada. En 2007, la situation a changé et le pétrole brut, les produits pétroliers et les produits houillers ont pris la tête. Et il en est ainsi depuis trois ans (figure 4).

Figure 3 : Principales marchandises importées

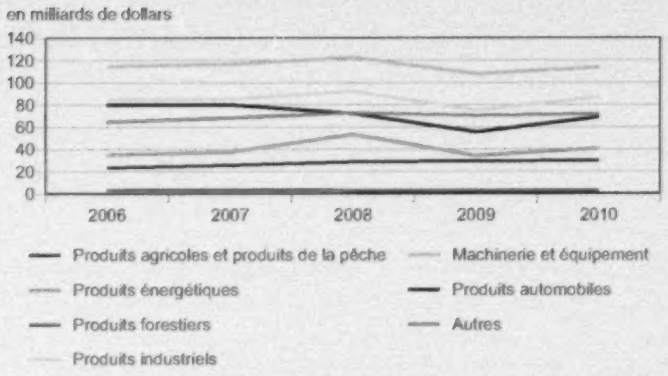

Source : Statistique Canada

Figure 4 : Recettes nettes d'exportation d'énergie (exportations moins les importations)

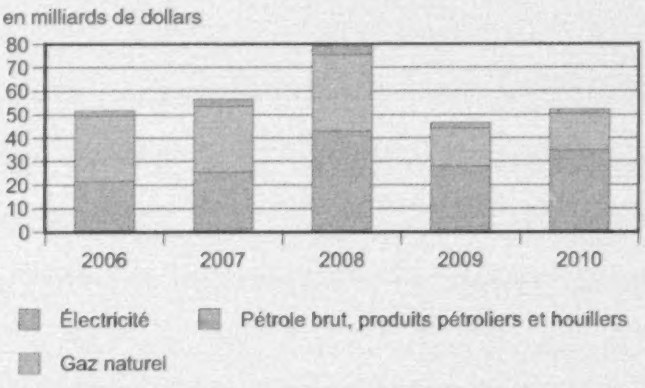

Source : Statistique Canada

Figure 5 : Produits énergétiques exportés par rapport aux produits énergétiques importés

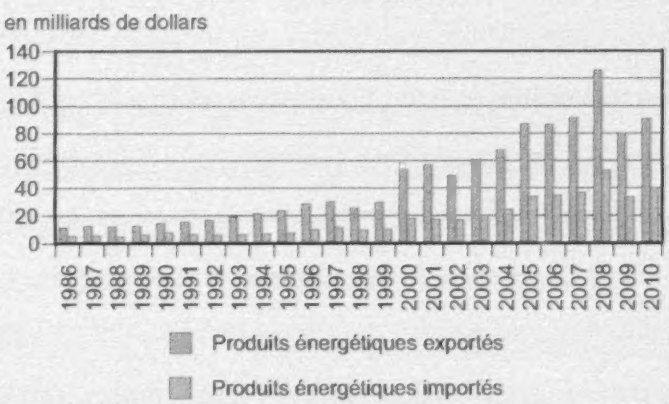

Source : Statistique Canada

4 Statistiques Canada (valeurs en dollars courants)
5 Ibid.
6 Ibid.

Figure 6 : Offre et exportations de pétrole brut en 2010 (en milliers de m³/j)

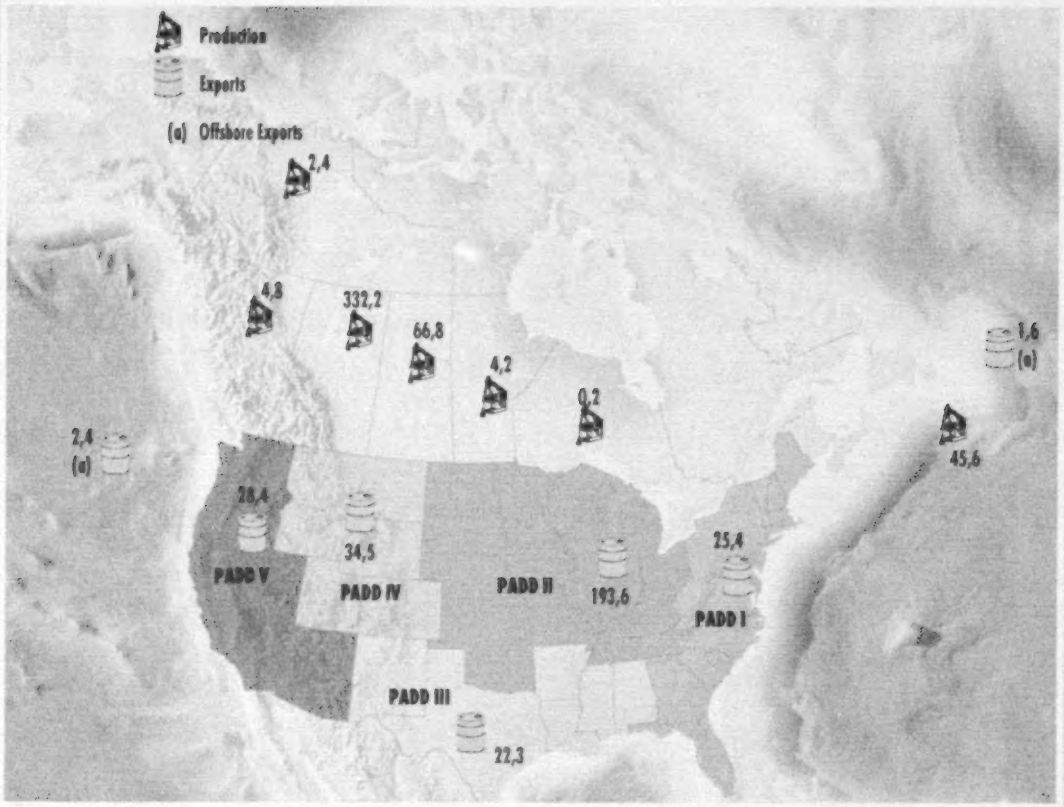

Sources : ONÉ, Statistique Canada

- Le Canada est l'une des quelques économies développées à être un exportateur net (les exportations excèdent les importations) d'énergie, l'écart entre les deux s'agrandissant (figure 5).

Pétrole brut

En 2010 :

- Presque la totalité des exportations canadiennes de pétrole brut a été livrée aux États-Unis à des destinations PADD (Petroleum Administration for Defence Districts), de faibles volumes ayant été expédiés vers d'autres régions du monde (figure 6).
- Le Canada se classe premier pour les exportations de pétrole brut et de produits pétroliers vers les États-Unis. Les exportations canadiennes de pétrole brut représentaient 22 % des importations américaines de pétrole brut[7].
- Le Canada a exporté 308 200 mètres cubes par jour (m³/j) (1,9 million de barils par jour [b/j]) de pétrole brut vers les États-Unis, essentiellement des raffineries du Midwest (PADD II) (figure 6).
- Les recettes brutes tirées des exportations de pétrole brut étaient estimées à 50 milliards de dollars en 2010, comparativement à 40 milliards de dollars en 2009[8].
- Le Canada a importé 123 500 m³/j (778 000 b/j) de pétrole brut de l'Algérie, du Royaume-Uni, du Nigeria, de la Norvège, de l'Arabie saoudite et d'autres pays[9].

7 Energy Information Administration (EIA). Pour plus de renseignements, rendez-vous à http://www.eia.gov/countries/cab.cfm?fips=CA

8 Estimation de l'ONÉ. Les recettes sont calculées en multipliant les exportations brutes totales de pétrole brut par le prix moyen du pétrole brut pour l'année.

9 Statistique Canada. Parmi les pays « autres pays », notons l'Iraq, le Venezuela, le Mexique et les États-Unis.

Figure 7 : Offre et utilisation du gaz naturel en 2010

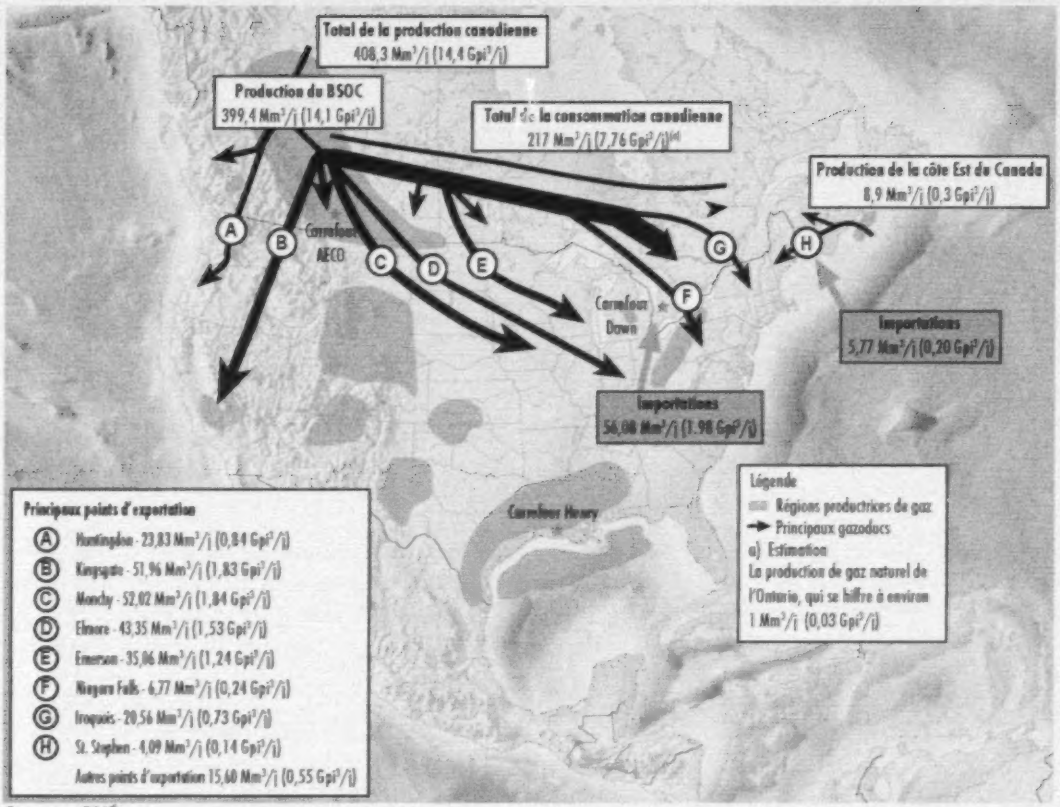

Source : ONÉ

Gaz naturel

En 2010 :

- Le Canada s'est classé premier exportateur de gaz naturel vers les États-Unis (figure 7).
- Les exportations canadiennes de gaz naturel représentaient 14 % de la consommation estimative des États-Unis[10]; ce taux a diminué légèrement au cours des dernières années car la production intérieure américaine, gaz de schiste en tête, a augmenté.
- Les exportations canadiennes de gaz naturel ont atteint au total environ 253,2 millions de mètres cubes par jour (Mm^3/j) (9 milliards de pieds cubes par jour [Gpi^3/j]) (figure 7).
- Les recettes brutes tirées des exportations de gaz naturel se sont élevées à environ 15 milliards de dollars, contre près de 16 milliards de dollars en 2009[11]. Alors que les volumes ont été essentiellement les mêmes, la chute des recettes a été attribuable à la baisse des prix du gaz naturel et à l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine[12].
- Le Canada a importé du gaz naturel des États-Unis, principalement vers l'Ontario. Les volumes importés sont beaucoup moins élevés que les volumes exportés. Le Canada a importé environ 56,1 Mm^3/j (2 Gpi^3/j) de gaz naturel des États-Unis et environ 5,8 Mm^3/j (0,2 Gpi^3/j) de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance d'outre-mer (figure 7).

10 En 2010, la consommation américaine s'élevait à 1 873 millions m^3/j (66,12 Gpi^3/j) et les exportations canadiennes atteignaient 253,2 millions m^3/j (9 Gpi^3/j). (Energy Information Administration (EIA). Pour plus de renseignements, rendez-vous à http://www.eia.gov/oil_gas/natural_gas/data_publications/natural_gas_monthly/ngm.html

11 Les estimations de l'ONÉ sont obtenues en multipliant les exportations brutes totales de gaz naturel par le prix moyen du gaz naturel pour l'année.

12 Le prix du gaz naturel est établi en dollars américains. Lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, les producteurs canadiens reçoivent moins de revenus pour leur gaz naturel.

Figure 8 : Offre et utilisation d'électricité en 2010 (en milliers de MWh)

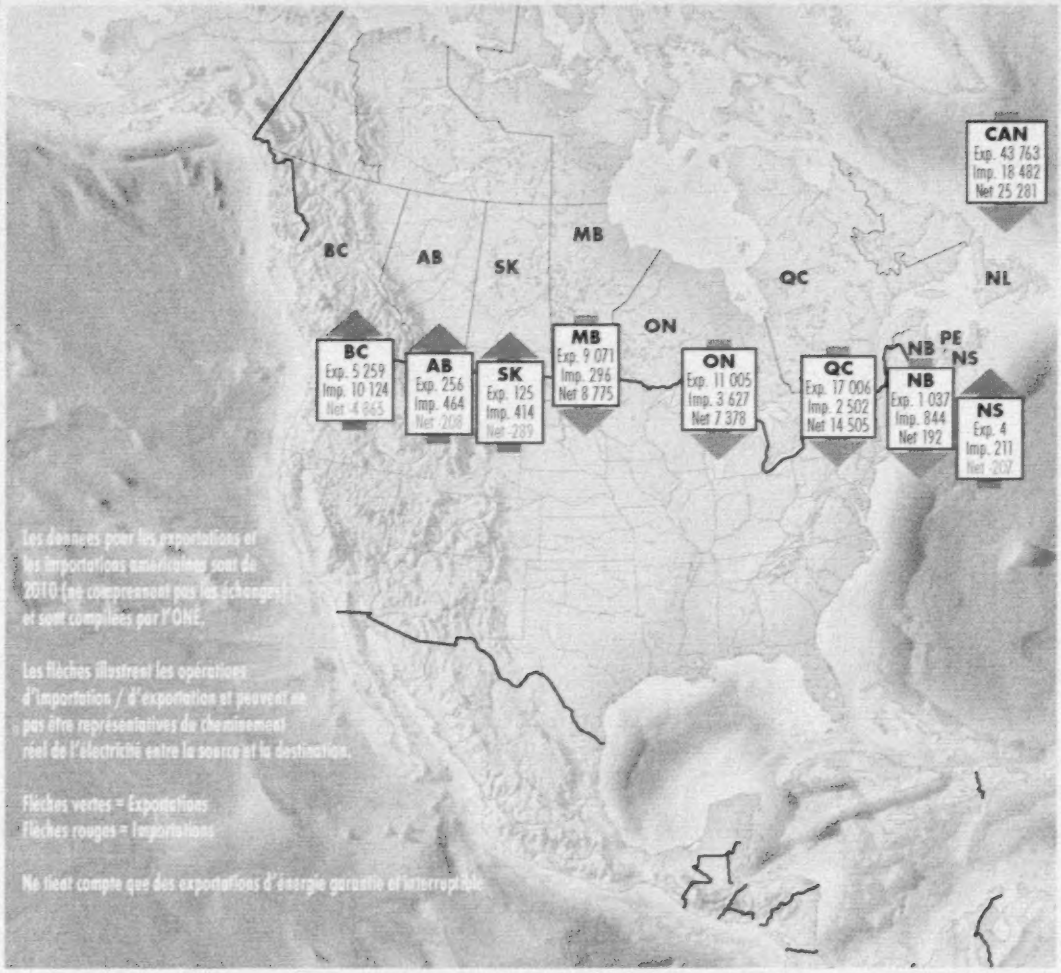

Source : ONÉ

Électricité

- En 2009, les exportations canadiennes d'électricité représentaient plus de 1 % de la consommation totale d'électricité aux Etats-Unis[13].

En 2010 :

- Le Canada a exporté 43 763 milliers de mégawattheures (MWh) d'électricité – assez pour alimenter quelque 2,2 millions de foyers (figure 7). La famille canadienne moyenne consomme 12,5 MWh d'électricité par an[14].
- Les exportations brutes d'électricité au Canada représentent 9 % de la production et génèrent des recettes de 2 milliards de dollars.
- Le Canada a importé 18 482 milliers de MWh d'électricité (figure 7).

Rôle de l'ONÉ dans le commerce de l'énergie

- L'ONÉ réglemente environ 71 000 km de pipelines à travers le Canada, lesquels transportent du pétrole brut, des produits pétroliers, du gaz naturel et des LGN (comme le propane et le butane) vers des destinations canadiennes, américaines et autres[15].
- L'ONÉ réglemente environ 1 400 km de lignes de transport d'électricité[16].

13 Energy Information Administration (EIA). Pour plus de renseignements, rendez-vous à http://www.eia.gov/totalenergy/data/annual/#electricity

14 Statistique Canada

15 Rapport annuel 2010 de l'ONÉ au Parlement

16 ONÉ

- L'ONÉ réglemente l'exportation de pétrole, de produits pétroliers, de gaz naturel, de LGN (comme le propane et le butane) et d'électricité, et l'importation de gaz naturel.
- La majeure partie de l'énergie est exportée en vertu d'ordonnances à court terme autorisant l'exportation d'énergie et l'importation de gaz naturel pour une durée de deux ans au maximum. Environ 99 % des exportations canadiennes de pétrole brut et de gaz naturel sont autorisées en vertu d'ordonnances d'exportation à court terme. En 2010, l'Office a rendu 468 ordonnances d'exportation à court terme pour le gaz naturel, les LGN, le pétrole brut et les produits pétroliers[17].
- S'agissant de l'électricité, la majeure partie des exportations canadiennes se fait en vertu de permis accordés pour des durées pouvant aller jusqu'à dix ans dans le cas d'un permis général ou jusqu'à 30 ans dans le cas d'un permis propre à un contrat en particulier. En 2010, quatorze permis d'exportation d'électricité ont été délivrés.
- Les exportateurs sont tenus de fournir des données sur le volume des exportations et le prix. Ces données sont publiées sur le site Web de l'Office. L'ONÉ mène également des études indépendantes sur l'offre et la demande d'énergie au Canada; ces études sont elles aussi publiées sur le site Web de l'ONÉ.

Conclusion

- En 2010, les exportations d'énergie étaient évaluées à 94 milliards de dollars, soit 23 % du total des marchandises exportées et soit environ 6 % du PIB du Canada.
- En 2010, les importations canadienmes d'énergie étaient évaluées à 40 milliards de dollars, soit environ 10 % du total des marchandises importées.
- L'ONÉ réglemente les pipelines et les lignes de transport d'électricité qui acheminent l'énergie vers les marchés d'exportation[18].
- L'ONÉ réglemente l'exportation du pétrole brut, des produits pétroliers, du gaz naturel, des LGN (comme le propane et le butane) et de l'électricité, et l'importation de gaz naturel.
- La majeure partie de l'énergie exportée est assujettie à des ordonnances à court terme et les sociétés sont tenues de fournir à l'ONÉ, chaque mois, des données sur les prix et les volumes d'énergie exportés.

17 En 2010, les ordonnances à court terme rendues se déclinaient comme suit : 209 pour le gaz naturel, 70 pour le propane, 59 pour le butane et 130 pour le pétrole brut.

18 L'ONÉ ne réglemente pas le transport ni l'exportation du charbon et des produits houillers.